

Note de recherche stratégique n°18 – avril 2015

La menace stratégique des États faibles : quand les faits relativisent la théorie

Sonia LE GOURIELLEC

Chargée d'études Afrique à l'IRSEM

Sommaire

Les « États faillis » dans le dispositif américain de lutte contre le terrorisme.....	2
Les limites de l'approche par catégorisation des États.....	4
La corrélation entre faiblesse de l'État et développement du terrorisme en question	5
Les conséquences pratiques du consensus liant faiblesse de l'État et menace	7
Conclusion	8

Les recherches qui se concentrent sur l'échec de l'État à remplir ses fonctions régaliennes rencontrent un franc succès depuis la fin de la guerre froide et après le 11 septembre 2001. L'une des principales hypothèses est que les États dits faibles ou pire faillis seraient générateurs de conflits : « *Most of the security problems of Africa largely hang on the failure of the postcolonial state* ¹ ». Une priorité stratégique est donnée à ces États qui font également l'objet de débats dans le monde académique. Le 23 février 2015, dans *Foreign Policy*, Amy Zegart qualifiait l'intérêt porté par les États-Unis aux États faibles ou faillis de « paranoïa » qui détournerait le pays des véritables menaces à la sécurité nationale². Avant elle, Barry Posen appelait également à redéfinir les intérêts vitaux de sécurité nationale des États-Unis³.

¹ Buzan B. et Waever O., 2006, *Regions and Power, The Structure of International Security*, Cambridge, Cambridge University Press, p.220.

² Pour Amy Zegart, le Pakistan est le seul État faible qui pourrait poser un réel défi aux intérêts américains ce qui n'est pas le cas de la majorité des autres États de ce type. Zegart A., 2015, « Stop Drinking the Weak Sauce », *Foreign Policy*.

³ Posen B., 2014, *Restraint : A New Foundation fo U.S. Grand Strategy*, Cornell University Press ; Posen B., 2013, « Pull Back. The Case for a Less Activist Foreign Policy », *Foreign Affairs*.

L'enjeu stratégique de ce débat est fondamental. Ainsi, le *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale* français de 2013 évoque cette menace : « *Nos armées (...) devront (...) pouvoir conduire dans la durée des opérations de gestion de crise face aux menaces résultant de la fragilité ou de la faillite d'autres États*⁴ ». Néanmoins, les termes du débat sont plus vastes et révèlent un renversement de perspectives : la guerre ne naîtrait plus de la puissance des États mais de leur faiblesse. Catégoriser les États sur une échelle de fragilité est donc une façon de décrire et de penser les relations internationales en fonction de l'efficacité des fonctions de cet État. Or, comme nous le rappelle Pierre Bourdieu : « (...) *l'ordre social doit pour sa part sa permanence au fait qu'il impose des schèmes de classement qui, étant ajustés aux classements objectifs, produisent une forme de reconnaissance de cet ordre, celle qu'implique la méconnaissance de l'arbitraire de ses fondements(...)*⁵ ». La notion d'État failli est donc un véritable programme de lecture des relations internationales qui influence l'action. Nous proposons dans cette note d'expliquer comment la menace représentée par les États faibles ou faillis a été surestimée. Pour cela, il nous faut revenir sur la définition de ces États caractérisés par leur niveau de défaillance ainsi que sur la pertinence de l'usage des catégories d'États. Nous expliquerons pourquoi le lien entre faiblesse de l'État et terrorisme semble limité. Enfin, nous aborderons les enjeux opérationnels de ce concept notamment ceux liés au *state-building* souvent présenté comme une « solution » à la faillite de l'État.

Les « États faillis » dans le dispositif américain de lutte contre le terrorisme

L'idée que les États faibles pourraient devenir un sanctuaire pour les terroristes est communément admise. Ainsi, l'émergence de l'organisation terroriste dite État islamique (ou DAESH) semble avoir confirmé cette théorie. La représentation que ces États constitueraient une menace majeure remonte à l'expérience de l'Afghanistan où Oussama Ben Laden put préparer les attentats du 11 septembre 2001. Il était alors de l'intérêt vital des États-Unis d'éradiquer les foyers terroristes d'un ennemi ayant frappé leur territoire national et de mettre sur pied un régime ami stable. Cet intérêt est partagé par les alliés dont les territoires nationaux n'avaient pas été directement touchés, si l'on considère cet ennemi comme susceptible de frapper également les autres États perçus comme « occidentaux ». Par la suite, ne pouvant directement attaquer cet ennemi, les États-Unis devaient combattre les alliés de l'organisation, des États forts et autoritaires qualifiés d'« États voyous ». Puis, les États faillis jugés vulnérables et influençables furent également ciblés. En 2002, le *National Security Strategy* avertissait : « *Les événements du 11 septembre 2001 nous ont appris que des États faibles, comme l'Afghanistan, peuvent représenter un danger aussi grand pour nos intérêts nationaux que des États forts*⁶ ». Dès lors, l'Afghanistan est devenu une métaphore invoquée dans d'autres régions du monde touchées par le développement de foyers terroristes. On évoque ainsi le « Sahelistan » ou même le « Bokostan ». Les États faibles ou faillis seraient des terrains favorables au développement de groupes terroristes, des incubateurs de facteurs de déstabilisation, et ils représenteraient une menace directe pour les États occidentaux dans un contexte de globalisation. Cette causalité entre faiblesse de l'État et menace est établie et trouve encore un écho quinze ans plus tard, dans les différents Livres blancs nationaux. Ainsi, le dernier *National Security Strategy* des

⁴ Ministère de la Défense, *Livre blanc sur la défense et la sécurité*, Paris, 2013, p.89.

⁵ Bourdieu P., 1981, « Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°38, p. 69-73, ici p.69.

⁶ The White House, *The National Security Strategy of the United States of America*, Washington, 2002, p. 4.

États-Unis évoque les États faibles ou faillis comme une priorité : « (...) nous allons prioriser nos efforts sur les risques stratégiques majeurs pour nos intérêts: (...) les conséquences sécuritaires graves liées aux États faibles ou faillis ⁷ ». Avant, d'interroger ce lien entre faiblesse de l'État et terrorisme, il nous faut retracer la trajectoire de la notion d'État faillis.

Cette notion désigne une entité dont les structures gouvernementales sont en échec. Venant des États-Unis, les recherches sur les États faillis étaient au milieu des années 1990, et pendant la présidence de Bill Clinton, essentiellement appréhendées d'un point de vue humanitaire. Cette notion apparaît pour la première fois en 1992, dans la revue *Foreign Policy*, puis Madeleine Albright va la populariser en y faisant référence au moment où les troupes américaines opèrent en Somalie. L'année suivante, la Central Intelligence Agency (CIA) met en place un groupe d'experts, chargé d'étudier cette question, connu aujourd'hui sous le nom de *Political Instability Task Force*. L'Organisation des Nations Unies (ONU) en fait un sujet de préoccupation en 2005. Du point de vue académique, Gerald Helman et Steven Ratner furent les premiers analystes à utiliser le terme d'« État failli ». Puis, William Zartman, avec *Collapsed States, The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, étudie la notion d'« État déliquescence » bien qu'il fasse lui, plutôt l'étude de l'État « failli ». Enfin Jean-Germain Gros décrit pour sa part, ce que doit être un État « réussi ». Il sera vivement critiqué par Jennifer Milliken et Keith Kraus, pour l'arbitraire et l'ethnocentrisme de son étude. Après une relative éclipse, la notion revient après 2001, où elle est légitimée par Robert Rotberg qui crée le *Failed State Index*, publié annuellement par la revue *Foreign Policy*⁸. Aujourd'hui, les États dit faibles ou faillis sont au centre des intérêts de sécurité nationale des États-Unis en guerre contre le terrorisme. Ainsi, l'Afghanistan, la Somalie, le Mali, la Libye, la Syrie ou encore le Yémen seraient des « États faillis » et représenteraient une menace pour la stabilité des autres États. Ils sont aussi devenus une question centrale aux Nations unies ou en Europe⁹.

Selon la typologie américaine élaborée par Robert Rotberg, il existerait quatre types d'États. Cette échelle permet de présenter l'État en fonction de son degré de stabilité : tout d'abord l'État fort (*strong state*), constitué de la majeure partie des pays occidentaux. Il s'oppose à l'État faible et serait l'idéal à atteindre. La responsabilité de l'État fort est donc d'éviter aux États faibles de basculer, et de devenir des États faillis. Les États faibles pourraient se répartir eux-mêmes dans deux catégories : ceux en situation permanente de vulnérabilité, du fait du climat, de la géographie, des contraintes économiques particulières, comme l'absence de matières premières, etc. Ils se maintiennent dans un équilibre instable, sans unité nationale, religieuse ou culturelle et sont dirigés par des pouvoirs autoritaires. L'autre sous-catégorie compterait les États en situation de faiblesse temporaire en raison d'oppositions politiques ou sociales internes ou de conflits transfrontaliers, c'est-à-dire avec un terreau favorable à l'émergence de mouvements irrédentistes. La troisième catégorie d'États serait celle des États faillis (*failed state*) donc des États ayant entamé leur décomposition. Le gouvernement ne contrôle plus son territoire, la gestion du pays passe progressivement aux mains d'acteurs non étatiques. L'État ne peut plus assurer la sécurité de sa

⁷ The White House, *National Security Strategy*, Washington, 2015, p.2.

⁸ Pour une présentation de R. Rotberg et de son influence sur le développement de cette notion et son succès, on lira : Chapaux V., 2008, « Réussite, fragilité, faillite : les états de l'État dans les discours politiques et les discours « experts » », Association belge francophone de science politique, *draft*, 17p, ici p.9-14.

⁹ Daviron B. et Giordano T., 2007, « États fragiles: à propos de la construction d'un consensus international », Chataigner J.-M. et Magro H., *États et Sociétés fragiles*, Khartala, p.23-41.

population. Une dernière catégorie est parfois mentionnée, celle de l'État déliquescents (*collapsed state*) qui correspondrait à la situation la plus critique, avec l'absence de tout pouvoir structuré ou de toute autorité. L'État déliquescents ne serait qu'un État failli conduit à son paroxysme.

Le nombre d'État faibles, fragiles ou déliquescents est difficilement quantifiable et les évaluations diffèrent en fonction des indicateurs. Ainsi, le *Fund for Peace* publie tous les ans, avec la revue *Foreign Policy*, un index des États faillis dans le monde. Cet index évalue les États au regard de douze indicateurs : quatre indicateurs sociaux, deux, économiques, six, politiques et militaires¹⁰. Or, la classification de ces États paraît parfois incohérente. Noam Chomsky montre ainsi que cette notion d'État failli est si vague que même les États-Unis peuvent être considérés comme un État failli¹¹. Un constat néanmoins s'impose, si les pays d'Afrique sub-saharienne sont surreprésentés, on retrouve ce type d'État dans toutes les régions du monde. Ainsi, dans l'édition de 2014, le Soudan du Sud (1^{ère}) se classe aux côtés de l'Afghanistan (7^{ème}), du Yémen (8^{ème}), d'Haïti (9^{ème}), et du Pakistan (10^{ème}).

Cette pratique de l'approche par catégorisation des États connaît de nombreuses limites.

Les limites de l'approche par catégorisation des États

De nombreux travaux ont critiqué cette typologie en soulignant le manque de scientificité des indicateurs retenus. D'autres ont interrogé le développement de cette notion dans le contexte du lancement de la « guerre contre le terrorisme » après le 11 septembre 2001 et la création d'un véritable programme de lecture des relations internationales. En revanche, beaucoup moins d'études ont analysé les causes de la faillite des États et donc la spécificité des situations qui disqualifie, de fait, la catégorisation employée.

L'absence de définition consensuelle et d'indicateurs solides, reconnus et validés par la communauté internationale, n'a pas permis d'expliquer les causes de la faillite des États, et peu de programmes de recherche ont été lancés sur cette question. De fait, tous les travaux portent sur la mauvaise qualification donnée à ces États et remettent en question l'existence de ces catégories. Les travaux sur les causes de la défaillance sont moins courants. La *State Failure Task Force* de l'Université de Maryland a montré que la nature même du régime était le meilleur prédicteur de la défaillance de l'État. Étonnamment, les auteurs ont constaté que les chances de défaillance de l'État étaient sept fois plus élevées pour les démocraties partielles que pour les démocraties plus accomplies ou les autocraties. Le faible niveau de bien-être matériel, le manque d'ouverture économique, le contexte régional conflictuel (« *Bad neighbourhood* »), les conflits internes, seraient autant de facteurs qui y prédisposent.

La typologie même des États est à reconsidérer. La disparition d'un État est une défaillance fatale mais elle peut aussi être une réponse à cette défaillance, dans la mesure où se créent de nouveaux États. Ce n'est bien sûr pas toujours le cas. Ainsi, plusieurs États issus de l'Ex-Yougoslavie

¹⁰ Cette méthodologie est sujette à débat: Hehir A., 2007, "The Myth of the Failed State and the War on Terror: A Challenge to the Conventional Wisdom", *Journal of Intervention and Statebuilding*, vol.1, n°3, p.307-332, ici p.312-314.

¹¹ Chomsky N., *Failed States: The Abuse of Power and the Assault on Democracy*, Holt Paperbacks, 2006.

présentent des difficultés de stabilité, voire d'existence (Monténégro, Macédoine, Kosovo). Il s'agit donc de distinguer plusieurs types, sinon plusieurs degrés, de défaillance d'États. Dès lors, ne vaudrait-il pas mieux raisonner en termes de situation spécifique, plutôt qu'en termes de catégorie ? La catégorie d'États défaillants n'est pas homogène, elle ne correspond qu'à une vision superficielle.

Par ailleurs, le développement de cette approche par catégorisation de l'État ne doit pas être analysé sans recul par rapport au contexte international. En effet, Morten Bøås et Kathleen Jennings ont souligné la coïncidence entre le développement de cette approche et le lancement de la guerre globale contre le terrorisme, après le 11 septembre 2001¹². L'État failli est désigné comme une source de risque majeur dans la *National Security Strategy* américaine de 2002 et il devient l'objet d'une stratégie particulière de prévention et d'assistance de la part du Département d'État américain dès 2005. Pour l'Organisation des Nations unies aussi, ce type d'État pose le problème de la responsabilité à protéger les populations (*Responsability to Protect*, R2P) et justifie des interventions au titre du maintien de la paix quand les autorités locales ne sont pas en mesure de le faire. La « rhétorique du *failed state* » aurait constitué un instrument de légitimation d'interventions, au nom de la sécurité internationale.

De plus, cette approche de l'État failli est une lecture des relations internationales en soit. L'État serait impuissant et dominé par des logiques de criminalités transnationales organisées, ou suivant une autre lecture, il se criminaliserait lui-même en se privatisant. La prédation serait au cœur des logiques étatiques. Une étude empirique de cette approche montre les insuffisances d'une telle notion. Peu d'États dits faibles semblent véritablement dans la violence, et des États non catégorisés comme faibles peuvent être aussi confrontés à l'instabilité. Par ailleurs, cette notion est fondée sur une vision normative et substantialiste de l'État, basée sur le modèle de l'État occidental moderne, centralisé et bureaucraté, dans lequel il est possible d'établir une distinction nette entre violence criminelle et politique. Or, la « rhétorique du *failed state*¹³ » suppose qu'il y aurait des États « réussis » de type occidental, à opposer aux États manqués¹⁴.

La corrélation entre faiblesse de l'État et développement du terrorisme en question

Il est communément admis que la faiblesse d'un État en ferait un terrain favorable au développement ou à l'installation de groupes terroristes. Néanmoins, Aidan Hehir¹⁵ a démontré qu'il n'y avait pas de corrélation entre la place d'un État dans l'index des États faillis et le nombre d'organisations terroristes hébergées sur son territoire. Par exemple, l'Inde a un indice faible dans l'index des États faillis mais hébergerait un grand nombre de ces groupes. En revanche, seul le

¹² Morten B. et Jennings K., 2005, « Insecurity and Development: The Rhetoric of the Failed State », *The European Journal of Development Research*, vol.17, n°3, p.385–395.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Pour éviter ce travers Dorff propose le terme « *failing state* » au lieu de « *failed state* » : Dorff R., 2000, « Addressing the Challenges of Failed States », communication présentée lors de la *Failed States Conference*, Florence, Italie.

¹⁵ Hehir A., 2007, « The myth of the Failed State and the War on Terror: A Challenge to the Conventional Wisdom », *Journal of intervention and statebuilding*, vol. 1, n° 3, p.307-332.

groupe Al-Shabaab affiliés à Al-Qaïda figure en tant que groupe terroriste en Somalie et il n'a véritablement émergé qu'à partir de 2006. Si les États faillis peuvent constituer un terreau favorable pour voir émerger (ou servir de base à) des groupes terroristes, il s'avère qu'empiriquement cette hypothèse ne se vérifie pas et pose le problème de la réalité de la menace.

En effet, d'autres conditions favoriseraient l'émergence du terrorisme dans un État. Bridget Coggins a montré que la majorité des États faibles ou faillis n'ont pas de prédispositions pour être des foyers terroristes. Néanmoins, selon cette chercheuse, il y aurait un lien entre certaines défaillances étatiques - effondrement politique et corruption notamment - et production de terrorisme. Ainsi, le terrorisme serait plus susceptible d'émerger ou d'être produit par des États dont la défaillance est due à une instabilité politique violente. Toutefois, les États touchés par une insécurité humaine extrême seraient moins susceptibles de connaître ce phénomène¹⁶.

Bridget Coggins démontre également que, contre intuitivement, il existerait une corrélation entre l'amélioration de l'indice du développement humain dans un État et apparition du terrorisme¹⁷. Pourtant, un consensus s'est développé pour considérer, à tort, que les conditions socio-économiques dégradées constitueraient un terreau fertile pour le développement du terrorisme islamique. Ainsi, en 2004, selon l'ONU: « *nous ne savons que trop bien que, loin de se limiter aux guerres d'agression menées par des États, les plus graves dangers qui menacent aujourd'hui notre sécurité, et qui continueront de la menacer dans les décennies à venir, ont également pour nom la pauvreté, les maladies infectieuses et la dégradation de l'environnement, les guerres civiles et les violences à l'intérieur des États, la prolifération et le risque d'usage des armes nucléaires, radiologiques, chimiques et biologiques, le terrorisme, et la criminalité transnationale organisée. Ces dangers sont le fait d'agents non étatiques aussi bien que d'États, et menacent à la fois la sécurité des personnes et celle des États*¹⁸ ». Oussama Ben Laden ou Ayman al-Zawahri ont souvent utilisé cet argument afin de démontrer que les régimes apostats étaient responsables des difficultés socio-économiques des peuples musulmans : « *Il s'agit d'un continent avec plusieurs atouts potentiels, et l'exploitation de ce potentiel fera grandement avancer le Jihad. Elle permettra d'atteindre les objectifs attendus du Jihad. L'Afrique est un sol fertile pour la progression du Jihad et de sa cause*¹⁹ ». Si le lien causal entre pauvreté et terrorisme existait, il n'explique pas pourquoi le continent africain a été toujours tardivement touché par des attentats terroristes. André Lesage confirme cette remarque : « *En ce qui concerne la thèse sur la pauvreté, l'Afrique abrite certaines des populations les plus démunies et les plus marginalisées du monde. Si l'augmentation des niveaux de pauvreté était directement liée au développement du terrorisme, alors l'Afrique serait le foyer de groupes et d'attaques terroristes. (...) Au mieux, la pauvreté peut expliquer la facilité de ces derniers à recruter et à rémunérer le soutien d'agents de terrain*²⁰ ». Les universitaires ont démontré que ce sont

¹⁶ Coggins B.L., "Does State Failure Cause Terrorism ? An Empirical Analysis (1999-2008)", *Journal of Conflict Resolution*, vol.59, n°3, p. 455-483.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement à l'Assemblée générale, 2004, « Un monde plus sûr: notre affaire à tous », p.11.

¹⁹ Al-Ansari A.A., "Echo of Jihad" (Sada al-Jihad), cité par Pham J. P., 2007, « Africa Command A Historic Opportunity for Enhanced Engagement—If Done Right », témoignage devant United States House of Representatives - Committee on Foreign Affairs Subcommittee on Africa and Global Health.

²⁰ Lesage A., 2004, *Somalia and the War on Terrorism: Political Islamic Movements & U.S. Counter-Terrorism Efforts*, Ph.D.-thesis, Cambridge University, p. 12.

la répression politique et l'endoctrinement religieux qui étaient les causes plus certaines du terrorisme et de l'extrémisme.

Enfin, cette approche fait totalement abstraction du fait que l'absence de gouvernement et la disponibilité d'armes sont également des risques sécuritaires pour le développement et l'installation de combattants étrangers dans un pays ; ce que l'échec des émissaires d'Oussama Ben Laden en Somalie, au début des années 1990, avait déjà démontré. De plus, la majorité des attaques terroristes vise des cibles locales ou régionales. Les États les plus faibles n'ont pas produit les plus grand nombres ou les plus dangereux groupes terroristes. Les attaques de janvier 2015 en France ont été perpétrées par des terroristes nés, élevés et en partie radicalisés sur le territoire national alors que la France apparaît à la 160^{ème} place sur 178 dans l'index des États fragiles du *Foreign Policy*.

Les conséquences pratiques du consensus liant faiblesse de l'État et menace

En 2006, alors qu'il était le directeur de la planification des politiques au Département d'État, Stephen Krasner fit du concept d'État failli une notion à vocation opérationnelle²¹. En effet, la notion d'État failli remet en question l'un des fondements du système international : la souveraineté des États qui en constitue en partie la trame, en permettant une intervention dans les affaires intérieures d'un État si son modèle de gouvernement est estimé mauvais. La principale stratégie qui a été proposée en réponse à cette défaillance de l'État est le *state-building*.

Le *state-building* désigne l'idée de « la nécessité de reconstituer, sous une forme ou une autre, des unités politiques au sein desquelles, suite notamment à une guerre civile, la structure, l'autorité, la loi et l'ordre politique se sont précarisés »²² au point d'en caractériser les États comme étant faillis ou effondrés. Cette stratégie concerne le développement de mécanismes internationaux de régulation censés restaurer la souveraineté d'États en faillite ou en déliquescence. De fait, la notion de *state-building* est souvent associée à celles, proches, de *peace-building*, de *nation-building* et de *democracy-building*. Or, si la construction de l'État est un phénomène historique long, la stratégie choisie par la communauté internationale est donc de parvenir à un modèle d'État wébérien dans un temps plus restreint, et en évitant la longue étape de conflictualité qui accompagne généralement le processus de développement.

Les critiques autour de cette notion de *state-building* ne manquent pas. Ainsi, David Chandler y voit un retour de la mission civilisatrice de l'Occident, une position revendiquée également par Francis Fukuyama, doctinaire du *state-building*, comme nouvelle forme de gouvernance. Mais pour David Chandler, le *state-building* a davantage participé à la destruction des capacités étatiques institutionnelles qu'à leur reconstruction. Pire, le *state-building* aurait créé une culture de la dépendance, plutôt que des institutions locales autonomes. L'efficacité de cette stratégie est

²¹ Dans un article paru en octobre 2014, S. D. Krasner récuse l'idée que les États faillis seraient des refuges pour les terroristes, alors qu'en 2006 il fut le promoteur de cette idée. Le même jour J. Logan et C. Preble se réjouissaient de le voir modifier son analyse. Voir : Krasner S. D., Risse T., 2014, "Well-governed failed states ? Not an oxymoron!", *The Washington Post* et Logan J. et Preble C., 2014, "The birth and perhaps death of anxiety about failed states", *The Washington Post*.

²² Battistella D., Petiteville F., Smouts M.-C., Vennesson P., 2012, *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, 572p, ici p.527.

également questionnée par Marina Ottaway qui relève : « *la communauté internationale a élaboré une liste de prescriptions pour la reconstruction d'État qui est tellement exhaustive qu'elle est impossible à appliquer sur le terrain*²³ ». L'autre problème posé par cette approche est qu'elle disqualifie les acteurs qui ne correspondent pas à la vision wébérienne de l'État, ou même de la politique. Ils sont alors écartés du processus de construction ou de reconstruction de l'État, ce qui remet en cause la régulation de la conflictualité. Le rôle même que pourrait jouer une organisation internationale est discuté. En effet, Edward Luttwak a montré qu'un conflit mineur doit se poursuivre sans une intervention extérieure, qui y mettrait un terme prématurément. Au contraire, une intervention extérieure tendrait à prolonger le conflit. Une analyse partagée par Jeffrey Herbst, pour qui les organisations internationales s'entêtent à vouloir reconstruire des États effondrés, dans les conditions qui existaient auparavant, de telle sorte qu'elles ne font que prolonger un état d'effondrement au lieu d'accepter l'existence du nouvel ordre politique ainsi créé.

Conclusion

Cette Note de recherche stratégique a montré que les États faibles ou faillis peuvent effectivement représenter une menace pour leur environnement et posent de nombreux défis. Néanmoins, l'analyse communément admise qui ferait de ces États, ou des conséquences de leur faiblesse, des facteurs pouvant déstabiliser les intérêts nationaux des États Occidentaux est à relativiser. Certes, il est devenu un lieu commun dans les discours politiques et parfois académiques de présenter les États faibles ou faillis comme une menace à nos intérêts, au risque de voir le discours créer une réalité et produire une réponse inadaptée. Or, la complexité et la diversité des situations de faillite étatique ne permet pas de créer une typologie fiable, ni de la mettre en corrélation avec le développement de menace comme le terrorisme. Le lien entre faiblesse, faillite étatique et terrorisme repose sur des fondations trop faibles pour faire de la faiblesse de l'État une priorité stratégique. Les « États forts » peuvent encore constituer une menace à la stabilité du système international, comme nous le rappelle l'invasion récente d'une partie de l'Ukraine par la Russie ou les provocations chinoises dans le Sud Est asiatique. La puissance de l'État mal canalisée reste une menace aux conséquences systémiques plus importantes que le manque de capacité des États dits faibles.

Cette Note de recherche stratégique met en évidence plusieurs voies qui pourraient faire l'objet de travaux scientifiques plus poussés. Tout d'abord, cette analyse sur l'État failli nous permet de penser, avec Emmanuel Terray, que : « *ce qui est en crise, c'est peut être avant tout l'arsenal des concepts et des systèmes à travers lesquels nous essayons de saisir cette réalité mouvante et protéiforme qu'est l'État contemporain*²⁴ ». Une question se pose : est-ce que ce sont les États qui sont en échec ou bien l'État, en tant que mode d'organisation des sociétés dans certaines régions ? Ce n'est que très récemment que les chercheurs ont tenté de comprendre l'ordre politique des États dits faillis, sans insister sur l'absence d'État mais en tenant compte de ce qui existe réellement. Ces recherches

²³ Ottaway M., «Rebuilding State Institutions in Collapsed States», dans Milliken J. (ed.), 2003, *State Failure, Collapse and Reconstruction*, Blackwell, Oxford, p. 252.

²⁴ Emmanuel TERRAY, "Introduction", in E. TERRAY, *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1986, p.19.

doivent être poursuivies²⁵. De même, il conviendrait d'inverser la perspective dans l'étude de la faiblesse de l'État. L'analyse pourrait interroger l'influence du système international dans cette défaillance (interventionnismes économiques et politiques par exemple). Il s'agirait, par exemple de comprendre comment l'essor du terrorisme peut parfois être une réponse à la « guerre contre le terrorisme » et ne peut donc être un élément de sa justification. Ensuite, l'impact de la fin probable de la stratégie américaine d'hégémonie libérale sur la politique américaine à l'égard des États faibles ou faillis constituerait un nouvel axe de recherche. Enfin, il conviendrait d'étudier ce que nous dit l'importation de la lutte contre le terrorisme par les acteurs locaux, des relations internationales dans une région.

²⁵ Clements K.P., Boege V., Brown A., Foley W., et Nolan A., 2007, "State building reconsidered: The role of hybridity in the formation of political order", *Political Science*, vol. 59, n° 1, p.45-56.

Bibliographie

Abadie A., 2004, « Poverty, Political Freedom, and the Roots Of Terrorism », National Bureau of Economic Research, Working Paper 10859.

Albright M. K., 1993, « Yes, There Is a Reason to Be in Somalia », *New York Times*.

Chandler D., 2006, *Empire in Denial: The Politics of State-Building*, Londres, Pluto Press.

Fukuyama F., 2004, *State-Building: Governance and World Order in the Twenty-First Century*, Londres, Profile Books.

Gros J. G., 1996, "Toward a taxonomy of failed states in the new world order: decaying Somalia, Liberia, Rwanda and Haiti", *Third World Quarterly*, vol.17, n°3, p. 455-471.

Helman G. B., Ratner S. R., 1992-1993, « Saving Failed States », *Foreign Policy*, p. 3- 20.

Herbst J., "Let Them Fail: State Failure in Theory and Practice", Rotberg R. (dir.), 2004, *When States Fail: Causes and Consequences*, Princeton, Princeton University Press, p. 312-316.

Krueger A. B. et Maleckova J., 2002, « Does Poverty Cause Terrorism? », *The New Republic*, p. 27–33.

Luttwak E. N., 1999, "Give war a chance", *Foreign Affairs*, vol.78, n°4, p. 36.

Milliken J. et Kraus K., 2002, "State Failure, State Collapse, and State Reconstruction: Concepts, Lesson and Strategies", *Development and Change*, vol.33, n°5, p.753-774.

Ottaway M., 2002, « Rebuilding states institutions in collapsed states », *Developement and Change*, vol.33, n°5, p.1001-1023.

Robert R. I., 2004, *When States Fail: Causes and Consequences*, Princeton, Princeton University Press. Il a également écrit sur ce sujet: *State Failure and State Weakness in a Time of Terror*, Brookings Institution Press, 2003, 354p. ; « The New nature of Nations-State Failure », *The Washington Quarterly*, vol. 25, n° 3, 2002, p.85-96 ; « Failed State in a Word of Terror », *Foreign Affairs*, vol. 81, n°4, juillet/août 2002 ; « Weak And Failing States: Critical new security Issues », *Turkish Policy Quarterly*, vol. 3, n°2.

United Nations headquarters, 2006, "Statement by the President of the United Nations General assembly H.E. Mr. Jan Eliasson at The first session of the organizational Committee of the peacebuilding Commission", New York.

Zartman W., 1995, *Collapsed States, The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*, Londres, Lynne Rienner.